



LUBE F SAE 0W-20

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878
Numéro de référence: 3074YA1581
Date d'émission: 19/10/2021 Date de révision: 19/10/2021 Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : LUBE F SAE 0W-20
Code du produit : 3074YA1581
Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs, Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange : Lubrifiant

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

YACCO SAS
Avenue des Petits Prés - Z.I. de l'Oison - BP 2
76320 St Pierre-lès-Elbeuf
France
T 0033 2 32.96.00.00 - F 0033 2 35.78.81.87
contact@yacco.com - www.yacco.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation cutanée Non classé

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

LUBE F SAE 0W-20

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient Alkylphenol en C14-16-18, Complexe alkyl dithiocarbamide à longue chaîne de polysulfure de molybdène. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Composant	
Huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement (72623-86-0)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
Complexe alkyl dithiocarbamide à longue chaîne de polysulfure de molybdène	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : DMSO extract < 3% (IP 346)

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 - C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.	N° CAS: 64742-54-7 N° CE: 265-157-1 N° Index: 649-467-00-8 N° REACH: 01-2119484627-25	≥ 50	Asp. Tox. 1, H304
Huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement	N° CAS: 72623-86-0 N° CE: 276-737-9 N° Index: 649-482-00-X N° REACH: 01-2119474878-16	1 – 10	Asp. Tox. 1, H304
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitées	N° CAS: 72623-87-1 N° CE: 276-738-4 N° Index: 649-483-00-5 N° REACH: 01-2119474889-13	1 – 10	Asp. Tox. 1, H304

LUBE F SAE 0W-20

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinés au solvant - Huile de base	N° CAS: 64742-56-9 N° CE: 265-159-2 N° Index: 649-469-00-9 N° REACH: 01-2119480132-48	1 – 10	Asp. Tox. 1, H304
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	N° CAS: 64742-65-0 N° CE: 265-169-7 N° Index: 649-474-00-6 N° REACH: 01-2119471299-27	1 – 10	Asp. Tox. 1, H304
Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par un procédé de déparaffinage catalytique. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 20 et 50 atomes de carbone (C20-C50), et donne une huile-produit fini de viscosité égale ou supérieure à 19 cSt à 40 °C (100 SUS à 100°F).]	N° CAS: 64742-70-7 N° CE: 265-174-4 N° Index: 649-477-00-2 N° REACH: 01-2119487080-42	1 – 10	Asp. Tox. 1, H304
Alkylphenol en C14-16-18	N° CE: 931-468-2 N° REACH: 01-2119498288-19	1 – 10	Skin Sens. 1B, H317 STOT RE 2, H373
Alkaryl amine	N° CAS: 36878-20-3 N° CE: 253-249-4 N° REACH: 01-2119488411-28	1 – 2,5	Aquatic Chronic 4, H413
Complexe alkyl dithiocarbamide à longue chaîne de polysulfure de molybdène	N° CE: 457-320-2 N° REACH: 01-0000019337-66	0,1 – 1	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 3, H412

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Permettre au sujet de respirer de l'air frais. En cas de perte de conscience, mettre la victime en position latérale de sécurité décubitus latéral et consulter un médecin. Obtenir une assistance médicale. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
Premiers soins après contact oculaire	: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

LUBE F SAE 0W-20

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Protection en cas d'incendie : Protection complète du corps. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter un équipement de protection adéquat. Veiller à une ventilation adéquate. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir le reliquat à l'aide d'une matière absorbante non combustible. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Rubrique 1. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13. Voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Une température élevée peut libérer des gaz dangereux. SULFURE D'HYDROGÈNE. mercaptan. Formation possible de mélanges vapeur/air explosifs. Ce produit contient dialkyldithiophosphate de zinc (ZDDP), une substance sensible à la chaleur. Ne réchauffez-dessus de la température maximale de chargement. Des températures plus élevées peuvent entraîner une décomposition exothermique du ZDDP conduisant à la libération de hautement toxiques de sulfure d'hydrogène et de mercaptans d'alkyle pouvant être très odorantes. mercaptans d'alkyle peuvent réapparaître à des concentrations extrêmement faibles, et les vapeurs peuvent se déplacer pour de nombreux miles à des concentrations détectables. Ces vapeurs de décomposition sont également inflammables et peuvent s'enflammer subitement lorsqu'il est mélangé avec l'air en présence de sources d'ignition telles à des étincelles ou des flammes.

LUBE F SAE 0W-20

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Tenir les récipients fermés. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter les températures élevées. Il faut être prudent lorsque l'on chauffe ce produit. Systèmes de chauffage électriques ou à vapeur avec une auto limitant la température max ne excédant pas 120 °C est recommandé .. Lorsqu'il est chauffé, la température du produit doit être constamment surveillée. Le produit doit être conservé au-dessous de la température de chargement / déchargement maximale recommandée pour éviter la dégradation de la qualité du produit et, éventuellement, décomposition. Une extrême prudence doit être utilisé dans de jaugeage ou des opérations similaires que la surchauffe peut entraîner une accumulation de concentrations létales de sulfure d'hydrogène dans l'espace de conteneurs de tête. Attention: Si le matériau est surchauffé, en particulier en présence d'eau, du sulfure d'hydrogène peut être libéré; ce qui peut causer l'effondrement respiratoire rapide, le coma et la mort sans nécessairement une odeur d'avertissement est détecté. Si la décomposition est soupçonné, ou si le produit a été en surchauffe, ne pas ouvrir le conteneur, interrompre le chauffage et garantir l'unité. Engager des procédures d'urgence, en prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter l'exposition à des gaz toxiques ou inflammables (par exemple, le sulfure d'hydrogène), tels que l'évacuation des zones contaminées, et l'utilisation d'une protection respiratoire appropriée.
Mesures d'hygiène	: Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Prescriptions particulières concernant l'emballage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2. Équipements de protection individuelle

8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Porter des vêtements de travail appropriés

LUBE F SAE 0W-20

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Pas disponible
Odeur	: Pétrole.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Pas disponible
Limites d'explosivité	: Pas disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: Pas disponible
Point d'éclair	: > 200 °C
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: > 20,5 mm ² /s (40°C)
Solubilité	: Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Pas disponible
Masse volumique	: Pas disponible
Densité relative	: 0,846
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Pas disponible
Taille d'une particule	: Non applicable
Distribution granulométrique	: Non applicable
Forme de particule	: Non applicable
Ratio d'aspect d'une particule	: Non applicable
État d'agrégation des particules	: Non applicable
État d'agglomération des particules	: Non applicable
Surface spécifique d'une particule	: Non applicable
Empoussiérage des particules	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

LUBE F SAE 0W-20

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Stable dans les conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs (très) toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

Huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement (72623-86-0)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity), Guideline: OECD Guideline 420 (Acute Oral Toxicity - Fixed Dose Method)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (méthode OCDE 402)
CL50 Inhalation - Rat	> 5,53 mg/l (méthode OCDE 403)

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitées (72623-87-1)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg [OECD 401]
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg [OECD 402]
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 5,53 mg/l/4h

Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinés au solvant - Huile de base (64742-56-9)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	5,53 mg/l/4h

Alkaryl amine (36878-20-3)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
----------------	--------------

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés. (64742-54-7)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (méthode OCDE 401)
----------------	---------------------------------

LUBE F SAE 0W-20

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés. (64742-54-7)

DL50 cutanée lapin > 2000 mg/kg (méthode OCDE 402)

CL50 Inhalation - Rat > 5000 mg/m³ (4h) (méthode OCDE 403)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement (72623-86-0)

LOAEL (oral, rat, 90 jours) 125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)

Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinés au solvant - Huile de base (64742-56-9)

LOAEL (oral, rat, 90 jours) 125 mg/kg de poids corporel/jour

NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) ≥ 2000 mg/kg de poids corporel

NOAEL (subchronique, oral, animal/femelle, 90 jours) ≥ 2000 mg/kg de poids corporel

Alkylphenol en C14-16-18

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

LUBE F SAE 0W-20

Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C)

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

Non rapidement dégradable

Huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement (72623-86-0)

CL50 - Poisson [1] > 100 mg/l (Pimephales promelas, 96h) (méthode OCDE 203)

CL50 - Autres organismes aquatiques [1] > 10000 mg/l (Gammarus pulex, 48h) (méthode OCDE 202)

NOEC (aigu) ≥ 100 mg/l (Pseudokirchnerella subcapitata, 72h) (méthode OCDE 211)

NOEC chronique crustacé 10 mg/l (Daphnia magna, 21d) (méthode OCDE 211)

LUBE F SAE 0W-20

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitées (72623-87-1)	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l (Pimephales promelas, 96h) (méthode OCDE 203)
CE50 - Crustacés [1]	> 10000 mg/l (Gammarus pulex, 48h/96h) (méthode OCDE 202)
NOEC (aigu)	≥ 100 mg/l (Pimephales promelas, 96h) (méthode OCDE 203)
NOEC (chronique)	10 mg/l (Daphnia magna, 21d) (méthode OCDE 211)
NOEC, invertébrés aquatiques, acute, Gammarus pulex	≥ 10000 mg/l (96 heures, (méthode OCDE 202))
NOEC, algues, acute, Pseudokirchnerella subcapitata	≥ 100 mg/l (72 heures, (méthode OCDE 201))

Complexe alkyl dithiocarbamide à longue chaîne de polysulfure de molybdène	
CE50 - Crustacés [1]	50 mg/l 48h (Daphnia magna) [OECD 202]
CE50 72h - Algues [1]	9,62 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata; 72 h) [OECD 201]
ErC50 algues	9,62 mg/l 72h (Pseudokirchneriella subcapitata) [OECD 201]
NOEC chronique poisson	94,8 mg/l 96h (Oncorhynchus mykiss) [OECD 203]
NOEC chronique crustacé	100 mg/l 21j (Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement (72623-86-0)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.
Biodégradation	31 % (28d) (méthode OCDE 301F)

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitées (72623-87-1)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.
Biodégradation	50 % (OECD 301 B)

Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinés au solvant - Huile de base (64742-56-9)	
Persistance et dégradabilité	Potentiellement biodégradable.

Alkaryl amine (36878-20-3)	
Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.

Complexe alkyl dithiocarbamide à longue chaîne de polysulfure de molybdène	
Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	22,75 % [OECD 301]

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés. (64742-54-7)	
Persistance et dégradabilité	Intrinsèquement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement (72623-86-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	> 6
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation.

LUBE F SAE 0W-20

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, à base d'huile neutre hydrotraitées (72623-87-1)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	< 500
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2 – 6
Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinés au solvant - Huile de base (64742-56-9)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	> 3
Complexe alkyl dithiocarbamide à longue chaîne de polysulfure de molybdène	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	88 25 °C (Cyprinus carpio) - 0.05 mg/l - [OECD 305]
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés. (64742-54-7)	
Potentiel de bioaccumulation	Potentiellement bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement (72623-86-0)	
Ecologie - sol	Insoluble dans l'eau.
Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinés au solvant - Huile de base (64742-56-9)	
Ecologie - sol	Insoluble dans l'eau.
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés. (64742-54-7)	
Ecologie - sol	Flotte sur l' eau. Insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant	
Huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement (72623-86-0)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
Complexe alkyl dithiocarbamide à longue chaîne de polysulfure de molybdène	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

LUBE F SAE 0W-20

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Eliminer le produit conformément aux réglementations locales, nationales et internationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

LUBE F SAE 0W-20

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange:

Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinés au solvant - Huile de base

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
EUH208	Contient Alkylphenol en C14-16-18, Complexe alkyl dithiocarbamide à longue chaîne de polysulfure de molybdène. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Skin Sens. Non classé		Jugement d'experts
-----------------------	--	--------------------

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.